



Syndicat
de la Magistrature



Paris le 9 décembre 2019

Pour le droit à une retraite fiable, digne et solidaire, la mobilisation continue le 10 décembre 2019

La journée de grève et de mobilisation du 5 décembre a été sans conteste une réussite avec un niveau de grévistes jamais atteint depuis de nombreuses années.

Les cortèges, au travers de nombreux slogans, ont illustré l'agrégation d'un nombre important de colères et revendications exprimées par des retraité.e.s, des étudiant.e.s, des lycéen.ne.s, des chomeur.euse.s, des salarié.e.s du secteur privé, des fonctionnaires, des professions libérales dont les avocat.e.s.

Le collectif national intersyndical JUSTICE a réussi à constituer un cortège dans la manifestation parisienne, conséquent, uni et déterminé face aux attaques sans précédent du gouvernement : loi de programmation et de réforme pour la justice du 23 mars 2019, loi de transformation de la Fonction publique du 29 novembre 2019, le projet de code de justice pénale des mineurs, le projet de réforme des retraites...

Plusieurs organisations syndicales, continuent d'être mobilisées, appellent à la grève et la mobilisation le mardi 10 décembre.

Le collectif intersyndical JUSTICE soutient la démarche d'amplification du mouvement et des contestations, car seule une mobilisation massive pourra faire reculer le gouvernement.

Par-delà les différences de nos statuts, de nos services et de nos exercices, notre combat est commun pour la défense du service public de la Justice, pour l'emploi et le droit à une retraite équitable, solidaire et assurant des moyens suffisants à chacun.e.

Signataires :

SAF, SM, CGT-PJJ, SNPES-PJJ/FSU, SNEPAP/FSU, Solidaires Justice